







# RELEVÉ DES COMPTEURS

Veuillez nous faciliter l'accès à votre compteur les :

**23,24 et 25/01**

Nous pourrions ainsi vérifier le bon fonctionnement de votre ou vos compteurs et transmettre vos consommations réelles à votre fournisseur.

## En cas d'absence,

Vous pouvez relever vous-même les chiffres figurant sur votre ou vos compteurs. Pour plus de facilité, utilisez le carton auto relevé déposé dans votre boîte aux lettres par l'entreprise prestataire INSIEMA lors de son passage. Vous pouvez alors nous les communiquer :



Soit en appelant le serveur vocal au  
N° indigo 0820 333 433

(0,116 euro TTC/minute)



Soit en nous renvoyant la carte T par courrier



Soit par internet sur les sites

Pour l'électricité  
<http://www.enedis.fr/faire-le-releve-en-ligne>

Pour le gaz  
<https://www.grdf.fr/particuliers>

Choix : Relever mon compteur en ligne

## ENVIRONNEMENT

En ce début d'année, moment d'émettre des souhaits et de prendre des bonnes résolutions, voici quelques idées que certains habitants de notre commune pourront mettre en pratique :

• **Lingettes dans le réseau du « tout à l'égout »** : malgré les nombreux rappels à ce sujet, nous constatons à l'arrivée de la station d'épuration que beaucoup trop de lingettes sont encore jetées dans le réseau, ce qui est formellement interdit. D'une part, cela bouche les réseaux en amont de la station. D'autre part, cela obstrue et perturbe le travail d'épuration de la station.



• **Dépôt de déchets au pied des containers à verre** : ce n'est pas l'endroit, après avoir jeté vos bouteilles ou verres, pour déposer ou laisser toutes sortes de « cochonneries ». Il suffit de les emporter et de les mettre dans ses poubelles !



Nous remercions les personnes concernées de bien vouloir noter ces deux recommandations respectueuses de l'environnement.



## *Bibliothèque Municipale*

Ouverture le samedi

19 janvier (de 9 h à 12 h)

Passage de la navette

Pour les lecteurs ayant réservé des livres auprès de la Bibliothèque Départementale  
**Mercredi 30 janvier**

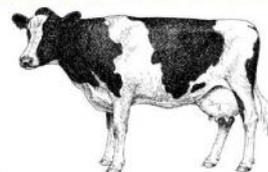
Lecture pour les tout-petits

**Mercredi 23 janvier, de 15 h 30 à 16 h 30**

Séance de lecture pour les jeunes enfants (1 - 3 ans)  
Accompagné d'un parent ou d'une assistante maternelle  
**Inscriptions auprès de la bibliothèque**



## Animations sur



# Les animaux de la ferme

À la bibliothèque de Juniville

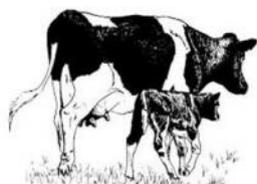


**Mercredi 13 février, de 14 h à 15 h : le mouton**

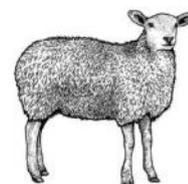
**Mercredi 20 février, de 14 h à 15 h : la vache**



Lecture d'**histoires** et **bricolages**



**Pour les enfants âgés de 5 à 6 ans**



Pour participer à ces animations, **inscrivez-vous** auprès de la bibliothèque :  
15 avenue des Ecoles - 03.24.72.59.28 - [bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr)

**Participation aux deux animations ou à l'une des deux**





L'APE du Collège de Juniville organise un

# Vide Dressing

*Vêtements et chaussures / Bébé, enfant, adulte*

**Dimanche 03 Février 2019**

De 9 h à 17 h

A la salle des fêtes de Juniville

**Buvette et petite restauration sur place**



## Renseignements et réservations

POUTEAUX Céline : 06.04.14.67.06.

11 rue Crawinkel

08310 Juniville

[celine.pouteaux@yahoo.fr](mailto:celine.pouteaux@yahoo.fr)

*(Inscription à retourner dans la boîte APE  
au secrétariat du Collège ou chez Mme POUTEAUX)*

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

N° de téléphone \_\_\_\_\_

Nombre d'emplacements réservés \_\_\_\_\_ x 5 € = \_\_\_\_\_ €

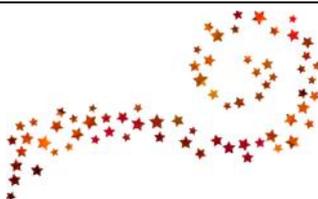
**5 € les 2 mètres avec table(s) et chaise(s) fournies  
(emplacement limité à 6 mètres)**

Pour la réservation, veuillez joindre impérativement à ce bulletin d'inscription

1/ Le règlement : par chèque, à l'ordre de l'APE collège Juniville  
en espèces : \_\_\_\_\_ €

2/ Une photocopie recto/verso de la carte d'identité de la personne inscrite.

*Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.*





## INFORMATIONS DIVERSES

# CONFERENCE SUR LE HARCELEMENT SCOLAIRE

### EN PARLER , POUR L'ARRETER

#### Intervenants

*PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse)*

Mme Isabelle RENAUD

Mme Sarah SIMON

*Intervenante sociale de la Gendarmerie*

Mme Marion ZUCCARI



## NON AU HARCELEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE

3020

Service & appel gratuits

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h sauf les jours fériés

**le vendredi 18 janvier 2019 à 20 heures**  
**Auditorium du lycée agricole de Rethel**

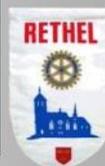


**Les conférenciers répondront  
aux diverses questions  
déposées anonymement dans la  
boîte à votre disposition à  
l'entrée de l'auditorium**

**ENTREE LIBRE**

CONTACTS

[rotary.rethel.harcelement@gmail.com](mailto:rotary.rethel.harcelement@gmail.com)



SMS : 06 12 81 04 34

ROTARY CLUB DE RETHEL



**Don du sang**

Pensez à donner votre sang le 5 février, de 15 h à 20 h, à la salle polyvalente !



## Communiqué de la directrice de l'école élémentaire Paul Verlaine

Début décembre, un carton de 13 kg de cartouches vides que vous nous avez remises a été envoyé à l'organisme de recyclage. Au-delà de la bonne action environnementale, ce sont 186 euros qui ont été perçus par la coopérative scolaire. Un grand merci à vous, et espérons que vous allez continuer à nous apporter vos cartouches vides.

Un petit nouveau dans les programmes de recyclage qui peut nous permettre de valoriser financièrement et écologiquement vos **emballages vides de pain de mie et de viennoiseries**. Il vous suffit de prendre connaissance ci-dessous des différents emballages qui sont acceptés pour ce programme de recyclage et de les faire parvenir au pôle scolaire Paul Verlaine. Nous comptons sur vous !

### DÉCHETS ACCEPTÉS



Visuels non contractuels

#### Déchets acceptés dans le programme :

- Les emballages de pains de mie de toutes marques
- Les emballages de pains spéciaux de toutes marques (emballages de pains burgers, pains sandwich et toasts)
- Les emballages de viennoiseries de toutes marques (emballages de brioches, pains au lait, goûters pour enfants et les brioches individuelles)

#### Déchets non acceptés dans le programme :

- Tous les emballages de pains « sans gluten »
- Tous les emballages de baguettes
- Tous les emballages de muffins et pancakes
- Tous les emballages de bagels et de pains à hot dog
- Tous les emballages de pain d'épices
- Tous les emballages de wraps, pains pitas, naans, pains libanais et pains suédois
- Tous les emballages de céréales et barres de céréales
- Tous les emballages de biscuits et de gâteaux
- Tous les emballages de biscottes et de tartines
- Tous les emballages de chocolats et de confiseries



